

CONSEIL MUNICIPAL
de Saint-Maurice-Colombier
Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du mercredi 27 mai 2020

La séance est ouverte à 19 h 00

		Présent	Absent	Procurations à	Signatures
Maire sortant	DEMANGEON Jacques	X			
	BONOUVRIER Anthony	X			
	CALLANQUIN Sylvie	X			
	CARREY Marie-Claude	X			
	CUCUEL Yoann	X			
	DEMOULIN Bernard	X			
	DI NATALE Pierre	X			
	HAYECK Charles	X			
	KHOUBACHI Fatima	X			
	MOREL Olivier	X			
	ORIoT Céline	X			
	PRAT Stéphane	X			
	RUCH Françoise	X			
	TUETÉY Gaël	X			
	VIROT Rémi	X			
	TOTAUX	15	0	0	

Ordre du jour

- 1 ↪ Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 ↪ Installation du Conseil Municipal
- 3 ↪ Election du Maire
- 4 ↪ Vote du nombre des Adjoints
- 5 ↪ Election des Adjoints
- 6 ↪ Désignation des Conseillers Communautaire à PMA
- 7 ↪ Délibération pour signature de la charte des élus

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques DEMANGEON, Maire sortant.

1°) Mademoiselle Céline ORIOT, a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2°) Installation du Conseil Municipal

Monsieur Jacques DEMANGEON, après avoir fait l'appel, déclare les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions dans l'ordre du tableau à compter du 15 mars 2020 date du scrutin :

➤ CARREY Marie-Claude	242 Voix
➤ CUCUEL Yoann	240 Voix
➤ VIROT Rémi	240 Voix
➤ DI NATALE Pierre	239 Voix
➤ BONOUVRIER Anthony	238 Voix
➤ DEMOULIN Bernard	237 Voix
➤ PRAT Stéphane	236 Voix
➤ TUETHEY Gaël	236 Voix
➤ DEMANGEON Jacques	232 Voix
➤ MOREL Olivier	231 Voix
➤ CALLANQUIN Sylvie	230 Voix
➤ ORIOT Céline	227 Voix
➤ RUCH Françoise	221 Voix
➤ KHOUBACHI Fatima	221 Voix
➤ HAYECK Charles	218 Voix

3°) Election du Maire

L'élection du Maire a lieu sous la présidence de Mme Françoise RUCH, doyenne d'âge.

Il est procédé à l'appel de candidature : un candidat, **M. Jacques DEMANGEON**.

Vote : 15 votants, 15 bulletins trouvés dans l'urne.

Dépouillement : 14 voix pour, et un bulletin blanc.

Proclamation du résultat : M. Jacques DEMANGEON est proclamé élu Maire de la Commune de Saint-Maurice-Colombier.

M. Jacques DEMANGEON prend alors la présidence de l'assemblée.

4°) Détermination du nombre d'adjoint

M. Jacques DEMANGEON propose avant de passer à leur élection, de fixer le nombre d'adjoints à **deux**. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte cette proposition par :

15 voix pour.

5°) Election des Adjoints

Election du 1^{er} adjoint :

Il est procédé à l'appel de candidatures : un candidat, **M. Olivier MOREL**.

Vote : 15 votants, 15 bulletins trouvés dans l'urne.

Dépouillement : 13 voix pour et 2 bulletins blancs.

Proclamation du résultat : M. Olivier MOREL est proclamé élu 1^{er} Adjoint de la Commune de Saint-Maurice-Colombier.

Election du 2^{ème} adjoint :

Il est procédé à l'appel de candidatures : une candidate, **Mme Sylvie CALLANQUIN**.

Vote : 15 votants, 15 bulletins trouvés dans l'urne.

Dépouillement : 13 voix pour et 2 bulletins blancs.

Proclamation du résultat : Mme Sylvie CALLANQUIN est proclamée élue 2^{ème} Adjointe de la Commune de Saint-Maurice-Colombier.

6°) Désignation des Conseillers Communautaires à PMA :

Les Conseillers Communautaires sont automatiquement désignés en suivant l'ordre du tableau après l'élection du Maire et des Adjoints :

- **Jacques DEMANGEON (délégué titulaire)**
- **Olivier MOREL (délégué suppléant)**

7°) Signature de la Charte des Elus

Après lecture faite par Jacques DEMANGEON de la Charte des Elus, tous les conseillers approuvent à l'unanimité et signent le document.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :

Vendredi 05 juin 2020 à 20 h00

Saint-Maurice-Colombier,

Le 28 mai 2020

Le Maire,
Jacques DEMANGEON

